

« Handi : CAP SUR LE SPORT ! »

« Handi : CAP SUR LE SPORT » ... c'est une journée d'initiation à différents sports et de découverte de différentes activités au profit des personnes en situation de handicap.

La journée « Handi : cap sur le sport ! » est une initiative de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Val-de-Marne.

Cette journée est organisée dans le cadre des jeux du Val-de-Marne en partenariat avec le conseil général, les comités sportifs départementaux, l'Inspection Académique du Val-de-Marne, et l'UNSS.

La coordination en est confiée au comité départemental de l'USEP du Val-de-Marne.

Dans une volonté de mixité, « Handi : cap sur le sport ! » accueillera :

- des jeunes issus de classes spécialisées : CLIS, UPI, IME, INR, IMP, IMPRO, école de plein air, fondation Vallée, hôpital de jour, les Guiblets (les participants)
- des jeunes issus de classes banales USEP et UNSS : Cycle III et 6^{ème} (les invités)

Cette journée s'appuiera sur votre participation active (une préparation en amont des activités sera attendue). Pendant l'année, les échanges entre les classes invitées et les participants seront encouragés sous toutes leurs formes.

C'est ensemble que nous réussirons cette nouvelle édition !

Cet évènement aura lieu les lundi 15 et mardi 16 juin 2009 au Parc Interdépartemental des Sports de Choisy Paris Val-de-Marne.

Formulaire d'inscription à renseigner sur le site de l'Usep 94 après s'être enregistré comme enseignant, à partir du 15 janvier 2009.

Fermeture des inscriptions sur le site www.usep94.fr le **6 février 2009**.

1 - DÉFINITION DE L'ACTION :

C'est une journée destinée à initier des jeunes en situation de handicap (notamment), à la pratique de divers sports et activités.

La journée sera organisée en quatre pôles différents de 50 minutes de pratique :

- **2 pôles ateliers sportifs** regroupant différentes activités sportives animées par les comités sportifs départementaux, (sous réserve : le tennis, le badminton, le football, le tir sportif, le rugby, le tennis de table, le basket, l'escrime, l'équitation, le karaté, le judo et le tir à l'arc, etc...).
- **1 pôle activités USEP** rassemblant le Kin-Ball, le Loupat Ball et un atelier de lancers divers (balles comètes, anneaux, vortex, etc.)
- **1 pôle handisport et sports adaptés** composé de différentes activités (cécifoot, sarbacane, parcours en fauteuil/basket en fauteuil, orientation quiz, etc.) spécialement conçues par les comités régionaux et départementaux handisport et sport adapté.
- **Remarque** : la possibilité vous est offerte de ne vous inscrire qu'à un seul des 2 pôles sportifs afin d'aménager un temps de repos pour vos élèves.

Une participation et une coopération actives à l'encadrement sont attendues de la part des enseignants sur chacun des pôles.

Notre volonté d'associer des élèves de classes spécialisées et de classes banales, nous conduira, sur certains ateliers, à partager les classes en deux groupes pour les classes spécialisées et en trois groupes pour les classes banales. Un minimum d'un accompagnateur par groupe est donc nécessaire.

Suite à votre inscription vous recevrez une information concernant votre inscription définitive dans laquelle vous devrez préciser vos vœux d'activités par ordre de préférence.

Nous souhaitons qu'une attention toute particulière soit apportée aux renseignements demandés dans les formulaires informatiques de inscription et d'inscription afin que nos propositions soient les mieux adaptées à vos élèves.

2 - LIEU :

Parc Interdépartemental des Sports de Choisy Paris Val de Marne, plaine sud (zone base centrale, stade d'honneur et terrains synthétiques), chemin des Bœufs 94000 CRETEIL.

3 - DATES :

En vous inscrivant vous vous engagez à être présents quelque soit la date attribuée. Dans la mesure du possible nous tiendrons compte de vos vœux.

Le **lundi 15 juin 2009**, matin et après-midi

OU

Le **mardi 16 juin 2009**, matin et après-midi

4 - HORAIRES :

Les activités se dérouleront de 10h15 à 12h15 et de 13h15 à 15h15. Les classes devront se présenter à l'accueil USEP entre 9h15 et 10h00.

Toutes les classes pique-niquent sur place. Le repas est à la charge de chacun.

5 - PUBLIC CONCERNÉ :

Les invités : classes de CM1 et CM2 USEP, les classes de 6^{ème} via l'UNSS

Les participants : classes et établissements spécialisés (CLIS, UPI, IME, INR, IMP, IMPRO, école de plein air, ITEP, hôpital de jour, etc...)

6 - MATÉRIEL :

Il est obligatoire de porter une tenue de sport. Les élèves devront être identifiés par un badge précisant :

- Nom ;
- Prénom ;
- Enseignant ;
- Etablissement ;
- Téléphone.

Les enseignants devront prévoir des grands sacs poubelles identifiés par une étiquette pour ranger les vêtements. Ceux-ci seront stockés dans les tribunes du stade d'honneur qui serviront de vestiaires.

7 - TRANSPORT :

Il est remboursé via l'USEP par les organisateurs dans les conditions suivantes :

- L'USEP vous proposera un **regroupement de classes**, pour les transports, qu'il faudra respecter ;
- Envoi du devis avant le **mardi 7 mars 2009**, pour examen et [accord de principe par la Commission des finances USEP](#) ;
- Présence sur le site le jour prévu ;
- **avant le 02 juillet 2009**, envoi de la facture acquittée ou, à défaut, de la photocopie de la facture
- Envoi du chèque de règlement par l'USEP après réception de la facture ;
- *Les classes qui s'inscrivent à la journée « Handi : cap sur le sport ! » s'engagent à gérer leurs transports : choix du cariste et réservation, paiement de la facture. L'USEP proposera des regroupements d'établissements pour les classes spécialisées.*

Le remboursement ne pourra être fait qu'au profit de l'établissement directement, d'une coopérative d'école ou d'une association d'école.

Les **retardataires** se verront attribuer une **participation limitée**, dans la mesure du reliquat budgétaire.

Nous comptons sur vous pour minimiser au mieux le coût des transports, en utilisant :

- **les moyens de transport de votre établissement (minibus, etc.) ;**
- **les transports en commun ;**
- **les transporteurs privés (en faisant jouer la concurrence).**

Les remboursements interviendront **rapidement après que l'USEP ait reçu la facture acquittée si les conditions énumérées plus haut ont été respectées.** Nous vous conseillons d'ailleurs de demander la facture auprès du cariste dans les plus brefs délais afin que l'USEP puisse prendre en charge le remboursement avant la clôture du dossier « Handi : cap sur le sport ! ».

Si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à contacter l'USEP.

8 - SÉCURITÉ :

Nous vous rappelons que les élèves restent sous votre entière responsabilité pendant et en dehors des épreuves et des activités.

La couverture sanitaire sera assurée par la Protection Civile ou la Croix Rouge Française en collaboration avec les services publics d'urgence. En cas de nécessité, les enfants seront évacués sur les urgences pédiatriques de l'hôpital intercommunal de Créteil.

Conformément à la réglementation relative aux sorties scolaires, chaque enseignant prévoira pour sa classe un encadrement adapté, soit au moins un adulte par groupe. L'USEP annoncera dans l'attribution des activités le nombre de groupes à prévoir par classe (3 groupes maximum par classe). En cas d'accident, il est nécessaire que l'enfant ne soit pas évacué seul à l'hôpital, un adulte devra donc accompagner l'enfant.

Pensez à prévoir des activités calmes pendant les périodes de repas.

9 - RÉCOMPENSES :

Une récompense-souvenir des 43^{es} Jeux du Val-de-Marne sera remise à tous les participants.

10 – INSCRIPTIONS : Avant le vendredi 6 février 2009.

Toutes les informations demandées sont strictement liées à l'organisation de la manifestation afin d'adapter au mieux nos propositions. Elles seront déclarées à la CNIL et ne seront transmises à aucun tiers.

☞ 1^{ère} étape :

chaque enseignant doit s'enregistrer sur l'espace dédié « Enseignant » du site www.usep94.fr

☞ 2^e étape :

chaque enseignant doit remplir le formulaire de inscription de l'événement « Handi : Cap sur le Sport ! » http://www.usep94.fr/evenement.php?annee=&Choix_Even=73 en cliquant sur le bouton « s'inscrire ».

Attention : les classes s'inscrivent pour la journée complète.

Aucune fiche arrivant après la date limite d'inscription ne sera pas prise en compte.

L'USEP 94 confirmera les inscriptions le vendredi 13 février 2009. Dans la limite des capacités d'accueil, toute inscription complète et effectuée dans les délais sera acceptée.

11 – CHOIX DES ACTIVITÉS : Du 2 au 10 avril 2009.

Chaque enseignant **devra modifier et compléter son formulaire d'inscription** de l'événement « Handi : Cap sur le Sport ! » en saisissant ses vœux pour les différentes activités (les informations nécessaires vous seront transmises en temps voulu).

ENGAGEMENT DE L'USEP

Le 12 mai au plus tard, vous recevrez la confirmation de votre inscription (par mail), ainsi que les propositions de groupements pour le transport avec les autres classes.
Un livret pédagogique vous détaillera les épreuves.

Remarque : Si vous avez des impératifs de transport (disponibilité de cars municipaux, groupements prévus avec d'autres écoles), **vous devez nous l'indiquer très clairement sur la fiche d'inscription**. Nous ferons le maximum pour respecter vos contraintes.

L'USEP reste à votre disposition si vous rencontrez des problèmes au niveau des transports. Le Parc de Choisy est desservi par le Transval (arrêt Carrefour Pompadour) et la SNCF (gare de Villeneuve Prairie), ligne D du RER.

11 - DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE EN TELECHARGEMENT SUR LE SITE :

Chemin d'accès : www.usep94.fr

Les rencontres>documents pédagogiques>« Handi : cap sur le sport ! ».

Vous y trouverez les documents suivants :

- Dossier pédagogique complet ;
- Circulaires ;
- Plannings.

Nous vous souhaitons une bonne préparation et attendons de vous retrouver sur le terrain ou sur le site www.usep94.fr

L'équipe de coordination USEP du projet « Handi : cap sur le sport ! »,

Le délégué
Eric PIEDFER-QUÉNEY

Le conseiller technique
Lionel CASSES

Le Conseiller Pédagogique de l'ASH,
Eric BERNAD

Échéancier

- **Le vendredi 6 février 2009:**

Date limite d'inscription sur le site.

- **Le vendredi 13 février 2009:**

Confirmation des inscriptions par l'USEP via lettre d'information électronique.

Propositions de groupements pour le transport avec les autres classes.

- **Le samedi 7 mars 2009:**

Date limite de réception des devis de transport.

- **Du 2 au 10 avril 2009 :**

Les enseignants inscrits doivent compléter leur inscription en indiquant les choix d'activités.

- **Le mardi 12 mai 2009 :**

Confirmations des attributions des choix sportifs aux classes.

Mise en ligne des fiches de route précisant le déroulement de la journée.

- **Lundi 15 et mardi 16 juin 2009 :**

Journées Handi : Cap sur leSport au Parc Interdépartemental des Sports de Paris Val-de-Marne.

- **Le jeudi 2 juillet 2009 :**

Date limite de retour des factures de transport A l'USEP 94.

- **Entre fin Juin et fin septembre 2009 :**

Remboursement des frais de transport.